



## Obligation de médiation familiale

-----  
Par Cdp

Bonjour,

Un juge peut il m'obliger de faire une médiation familiale apres le jugement sachant que j'ai refusé 2 fois une médiation avant le jugement ?

Merci

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

En effet, il apparaît qu'un juge peut vous enjoindre de rencontrer un médiateur familial .

[url=https://www.cours-appel.justice.fr/nancy/les-demandes-hors-ou-apres-divorce-relatives-aux-enfants#:~:text=En%20outre%2C%20%C3%A0%20tout%20moment,le%20d%C3%A9roulement%20de%20la%20m%C3%A9diation.]https://www.cours-appel.justice.fr/nancy/les-demandes-hors-ou-apres-divorce-relatives-aux-enfants#. [/url]